

***Lieu de période de formation pratique Institution :***

***Nom de l'étudiant-e :***

***Semestre automne printemps***

***Répétition***

***Service : Promotion :***

***Site de formation :***

**ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 1ère année bachelor**

**Synthèse de l’évaluation:**

**Pistes/propositions pour le développement futur des compétences:**

***Période du / au :***

***PFP 1***

***PFP 2***

**Nombre de jours d’absence non compensée : jours**

**C**

**B**

**E**

**A**

**D**

**Résultat1:**

**F**

**Date et Signatures**

**Étudiant-e:**

(a pris connaissance)

**Praticien-ne formateur-trice NOM PRENOM**

**Formateur-trice HES NOM PRENOM**

**1Résultat**

**Seuil d’insuffisance : 3 rôles non acquis ou plus Échelle de notation**

**A = Excellent :** résultat remarquable avec quelques insuffisances mineures ;

**B = Très Bien :** résultat supérieur à la moyenne malgré un certain nombre d’insuffisances ;

**C = Bien :** travail généralement bon malgré un certain nombre d’insuffisances notables ;

**D = Satisfaisant :** travail honnête mais comportant des lacunes importantes ;

**E = Passable :** le résultat satisfait aux critères minimaux ;

**F = Insuffisant :** la répétition du module est nécessaire.

1. Compétences du rôle d’expert-e en soins infirmiers

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | A1. Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés. |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Pertinence des observations et du recueil de données | * Présente régulièrement des recueils de données complets précis, structurés et utilisant un langage professionnel
* Sélectionne les observations réalisées en fonction des situations
* Applique adéquatement les techniques d’inspection, de palpation, de percussion et d’auscultation
 |
| Pertinence d’utilisation de la démarche de soins | * Se réfère au modèle de soins utilisé dans le service
* Identifie les problèmes de soins prioritaires des personnes prises en charge
* Présente régulièrement des démarches de soins complètes précises, structurées et utilisant un langage professionnel
 |
| Justesse de l’application des techniques de soins | * Réalise les soins étudiés en respectant les critères de qualité
* Se réfère aux protocoles de soins du service
* Respecte les précautions standards et les mesures de prévention et de contrôle de l’infection
 |
| Exactitude de l’administration des traitements médico- déléguésLiens avec le module MDO et calcul professionnel | * Explique de manière pertinente les liens entre le traitement administré et les symptômes, pro- cessus physio / psychopathologiques, etc.
* Enonce les effets recherchés, les effets secondaires et les surveillances y relatives
* Réalise avec exactitude des calculs de doses
 |
| A2. Assurer, au sein de l’équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l’intérêt de la/du patient-e et de ses proches. |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Fiabilité des informations transmises à l’équipe profes- sionnelle | *-* Transmet des informations écrites et orales reposant sur les observations réalisées* Utilise un langage professionnel en intégrant les standards actuels
* Informe régulièrement l’équipe de soins du déroulement de son travail
 |
| Commentaire général |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) |

1. Compétences du rôle de communicateur ou communicatrice

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | B3. Assurer la traçabilité de la démarche de soins par toutes les données pertinentes pour la continuité des soins en prenant en considération des dimensions légales des transmissions écrites. |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Clarté et précision de la communication orale et écrite | * Adapte le mode de communication à son interlocuteur
* Transmet des informations claires et précises dans le dossier de soins
* Présente les situations prises en charge de manière structurée
 |
| B4. Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnels et partager son savoir et son expérience avec ses pairs. |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation de l’attitude professionnelle dans le cadre de la relation professionnelle | * S’engage dans la relation professionnelle avec la personne soignée et les proches en utilisant régulièrement les attitudes adaptées (respect, empathie, non-violence, etc.)
* Favorise l’expression de la personne soignée et de ses proches
* Identifie l’impact de son propre comportement sur la relation professionnelle
 |
| Commentaire général |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) |

1. Compétences du rôle de collaborateur ou collaboratrice

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | C1. S’engager, dans une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux. |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Qualité de son engagement dans le travail en équipe | * Identifie les prestations des différents intervenants de l’équipe intra et interdisciplinaire.
* Participe de manière adéquate .au fonctionnement de l’équipe
* S’investit dans le travail en équipe et collabore en tant qu’étudiant-e en explicitant ses res- sources, ses limites et ses besoins de formation
 |
| Commentaire général |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) |

1. Compétences du rôle de manager

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | D1. Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales. |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation de l’organisation de son travail | * Organise ses activités professionnelles de manière logique (plan de travail) en respectant le projet de soins, les priorités, contraintes et ressources
* Hiérarchise et priorise ses interventions
* Coordonne ses interventions avec celles des autres membres de l’équipe de soins
 |
| D2. Participer à la mise en œuvre et à l’évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d’innovation. |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Systématique de l’évaluation des soins | * Évalue systématiquement les soins en se basant sur les critères de qualité et les protocoles
* Partage son évaluation des soins avec ses référents
* Propose des réajustements en fonction de son évaluation
 |
| D3. Utiliser de manière efficiente et critique les technologies de l’information. |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation judicieuse des outils informatiques et des technologies de la communication | * Utilise adéquatement et régulièrement les outils informatiques du service (dossier de soins, protocoles, banques de données, etc.)
* Recherche efficacement des informations sur les banques de données
* Respecte les règles et lois en matière de protection des données
 |
| Commentaire général |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) |

1. Compétences du rôle de promoteur ou promotrice de la santé

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | E2. Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les indivi- dus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre. |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Adéquation des interventions de prévention ou de promo- tion de la santé | * Identifie les connaissances, ressources/limites, représentations, motivations et choix de vie chez la personne soignée
* Partage ses représentations de la santé avec les professionnel-le-s
* Participe à des activités de prévention ou de promotion de la santé
 |
| Adéquation des séquences d’éducation à la santé et d’enseignement thérapeutique | * Participe à des activités éducatives en faisant le lien avec des modèles de promotion de la santé
* Repère les déterminants de la santé et leurs conséquences possibles
* Met en œuvre une démarche éducative
 |
| Commentaire général |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) |

1. Compétences du rôle d’apprenant-e et formateur ou formatrice

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | F1. Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation profession- nelle pratique des étudiant-e-s, en s’appuyant sur des données scientifiques et pertinentes. |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Présence d’un questionnement professionnel | * Pose des questions en lien avec les situations prises en charge
* Démontre, par ses questions, son intérêt et son implication pour sa formation
 |
| F2. Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l’équipe. |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Régularité de la recherche et mobilisation de connais- sances | * Repère et utilise régulièrement les différentes ressources et moyens à disposition dans son apprentissage
* Utilise les cours reçus et les résultats de recherche dans sa pratique
* Partage ses connaissances avec les professionnel-le-s
 |
| F3. Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive. |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation adéquate de l’auto- et hétéro-évaluation | * Identifie ses ressources et ses difficultés dans le développement des compétences profession- nelles visées en s’autoévaluant régulièrement
* Discute régulièrement des stratégies pertinentes pour progresser avec les professionnel-le-s impliqué-e-s dans son encadrement (PF, référent-e-s)
* Comprend et accepte les hétéro-évaluations des experts et des clients et les intègre
 |
| Présence d’une réflexion sur sa pratique | * Sollicite régulièrement le soutien des professionnel-le-s pour l’analyse de sa pratique
* Tient compte de la réflexion sur sa pratique pour progresser
 |
| Commentaire général |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) |

1. Compétences du rôle de professionnel-le

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | G1. Démontrer une attitude respectueuse de l’éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société. |  |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Respect des règles de déontologie et des principes éthiques | * Se réfère au code de déontologie de la profession
* Respecte au quotidien les principes éthiques de la profession
 |
| G3. Contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société. |
| Critères d’évaluation | Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation |
| Utilisation adéquate des mesures de protection de soi, d’autrui et de l’environnement | * Respecte les protocoles de gestion des déchets et du matériel et les règles de protection de l’environnement
* Applique de manière systématique les principes d’ergonomie, de précautions, d’hygiène et de sécurité, pour soi et les personnes soignées
 |
| Commentaire général |
| Appréciation globale Acquis En voie d’acquisition Non acquis(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante) |